

RÉALMONT

Foot et rugby à XIII : Echos de la Mélouze



Rugby à XIII

Réalmont XIII-Tonneins : 32-2

Essais de Lucas Girou (2), Barrau, Gaillac, Paulin et Héral, 4 transformations de Rigal

Match abouti pour les Griffons lors de cette première journée de championnat face aux Tonneinquois comme l'explique le coach Pierre Assié : « Le plaisir de retrouver le terrain, le jeu et le public de Claude André, bref la liberté de jouer au rugby ! » et de poursuivre : « Au final, une belle victoire, un match abouti et des jeunes pleins de fougue, encadrés par des anciens apportant sécurité et sérénité, le groupe a répondu présent, il faudra en faire de même ce dimanche avec la réception de Vedène. »

Football

Graulhet Benfica-RFC1 : 2-3

Victoire de l'équipe fanion avec des buts de Soidiki Dailhina, Alexandre Mornon et Vincent Menon

RFC 2-Graulhet FC2 : 1-4

« Défaite logique au vu du premier acte où les Réalmontais étaient absents sur beaucoup de points essentiels du jeu » pour le coach Etienne Aussenac.

Du mieux lors de la seconde période avec de l'engagement et quelques combinaisons, Romain Ruiz sauvant l'honneur à deux minutes de la fin de la rencontre.

Les U15 remportent leur troisième victoire et restent co-leader avec Mazamet.

Nicolas Laurier

MONTREDON-LABESSONNIÉ

Ils partagent une ferme écoresponsable



Aline Coutarel, Benoît Lollivier, Claire Meynet-Cordonnier et Clémence Raynaud sont quatre jeunes trentenaires à se lancer dans l'aventure du partage d'une exploitation agricole.

Chacun d'eux a ses compétences et est responsable d'une activité. Aline s'occupe de la commercialisation, de la ferme pédagogique et fait les marchés : « Celui de Montredon-Labessonnié, le Noctambio à Castres et celui de Réalmont, où je suis rue de la Mairie car beaucoup ne me trouvent pas », tient-elle à préciser. Benoît s'emploie aux cultures fourragères et céréalières (blé, seigle) et bichonne les vaches. Claire veille aux brebis et confectionne les fromages au lait de vache et de brebis, Clémence consacre ses journées à la meunerie et fait le pain tout en s'occupant du maraîchage (en saison). « Chacun est complémentaire et c'est l'entraide qui prime », confie Aline, qui a repris la ferme de 70 hectares de ses parents. « Une propriété en culture bio depuis 1988 labellisée AB et Nature et Progrès », un choix pionnier à l'époque de l'agriculture intensive, mais justifié par les anciens occupants qui ne sont autres que Blandine Bouisset et Daniel Coutarel, un leader de la Confédération paysanne du Tarn, aujourd'hui retraité.

« L'idée de constituer une entreprise à quatre a germé en 2019, le GAEC n'a été constitué

qu'en avril 2021 », révèle Aline qui tient à remercier les organismes qui les accompagnent comme l'ADEART et plus particulièrement l'ATAG. « Une grande aide car cette association tarnaise d'agriculture de groupe nous accompagne sur les éventuelles interactions entre associés. »

12 vaches, 8 de race aubrac et 4 brune des Alpes, sereines, paissent une herbe bien grasse dans une ferme qui s'appelle La Borie-Maigre mais qui, au long des années de bonnes cultures, s'est autofertilisée. « C'est une bonne terre d'élevage mais l'adaptation a été nécessaire car comme elle est pauvre en argile on ressent vite la sécheresse ; par contre, elle se réchauffe plus vite au printemps », précise Benoît, qui soigne ses bêtes en phytothérapie.

Lors de la fête de la Science, les associés ont mis en place cette journée découverte « dans l'idée de la future ferme pédagogique qui sera effective au printemps 2022 ».

Ginou Capelle

Quatre néo-ruraux se sont associés pour exploiter en circuit court : production, fabrication, commercialisation, une ferme respectueuse de l'environnement.

« Chacun est complémentaire et l'entraide prime. »

GINOU CAPELLE

MONTREDON-LABESSONNIÉ

La pêche en assemblée

Les membres actifs de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Montredon-Labessonnié sont convoqués en assemblée générale le 29 octobre prochain, à 20 h 30, à la salle de Lourtal. À l'ordre du jour : élection des membres du conseil d'administration de l'AAPPMA pour la période 2022-2026 ; élection des délégués à l'assemblée générale de la fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique ; désignation des candidats éventuels au conseil d'administration de la fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique ; questions diverses.